



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER DU GARD

**Bassins versants indetifiés en déséquilibre
quantitatif au SDAGE et ZRE**
Disposition 7-2 du SDAGE

SEMA

Date : 13 janvier 2014

Echelle 1/600 000



Arrêté préfectoral
du 28 juillet 2010

Arrêté préfectoral
du 30 octobre 2013

Arrêté préfectoral
du 18 septembre 2013

**Résorption du déséquilibre quantitatif
de la ressource en eau**

-  Bassin Versant nécessitant des mesures particulières de résorption des déficits
-  Bassin Versant ne nécessitant pas de mesure particulière

Zones de répartition des eaux

-  ZRE Cèze
-  ZRE Gardon amont
-  ZRE Vidourle

